



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rése
at
Monit
belg



07021449

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

26 JAN. 2007

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/02/2007 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier)

NEPTUNO

Forme juridique SA

Siège

RUE CROIX DE LA CROIX DU MAYEUR IND. STREPY-BRACQUEGNIES (7110)

N° d'entreprise 437420213

Objet de l'acte : **NOMINATION D'UN NOUVEAU ADMINISTRATEUR DELEGUE**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/12/2006

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le trente décembre deux mil six prend les résolutions suivantes.

- Ratification de la démission de Mr SCALETTA ROCCO, domicilié rue de la Lue 22 à Strepy-Bracquegnies, de son mandat d'administrateur-délégué de la SA NEPTUNO à partir du 01 janvier 2007;
- L'Assemblée donne décharge de toute responsabilité Mr SCALETTA ROCCO pour son mandat exercé au sein de la société.
- Le Conseil d'administration s'étant réuni a décidé de nommer la SPRL "TILES CONSULTING" ayant son siège social à 7110 STREPY-BRACQUEGNIES, rue de la Lue n°22, immatriculée au registre des personnes morales auprès du Tribunal de Commerce de Mons sous le numéro 885.350.573 comme nouveau administrateur-délégué de la SA NEPTUNO à partir du 01 janvier 2007.

Il est stipulé que la SPRL TILES CONSULTING est représentée par Mr SCALETTA Rocco comme représentant permanent

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des voix

Rocco SCALETTA,

Représentant permanent de la SPRL TILES CONSULTING

Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature